

Hauts-de-France, Nord
Allennes-les-Marais
R. D. 41 C

Casemate à personnel 21

Références du dossier

Numéro de dossier : IA59004786

Date de l'enquête initiale : 2012

Date(s) de rédaction : 2014

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Les ouvrages fortifiés de la Première Guerre mondiale

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : casemate

Précision sur la dénomination : casemate à personnel

Appellation : 21, blockhaus

Compléments de localisation

Milieu d'implantation :

Références cadastrales : 2014, 0A, 238

Historique

Cet édifice faisait partie de la position de soutien dite du Château du Bois Vert (Stützposition) au sein de la Ligne Wotan. Il pouvait contrôler par ailleurs tout véhicule ou troupe venant de Wavrin par le pont des Ansereuilles

Période(s) principale(s) : 1er quart 20e siècle

Description

Cette casemate d'infanterie est située à une cinquantaine de mètres de la route. Sa position et son orientation lui permettaient un parfait contrôle des véhicules ou troupes franchissant la Deûle par le pont des Ansereuilles jadis situé 700m au nord et aujourd'hui disparu. L'entrée se faisait par un porche pare-souffle débouchant sur une salle probablement en plein-cintre.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton, béton armé

Matériau(x) de couverture : béton en couverture

Étage(s) ou vaisseau(x) : en rez-de-chaussée

Type(s) de couverture : terrasse

Typologies et état de conservation

Typologies : porche pare-souffle

État de conservation : désaffecté

Dimensions

Mesures : l : 6 m ; la : 5,5 m

Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : vestiges de guerre
Statut de la propriété : propriété privée

Illustrations



Vue générale vers le nord-est
Phot. Jean-Marc Ramette
IVR31_20145904005NUCA



Vue vers le nord
Phot. Jean-Marc Ramette
IVR31_20145904003NUCA



Entrée sud
Phot. Jean-Marc Ramette
IVR31_20145904004NUCA



Position de tir
Phot. Jean-Marc Ramette
IVR31_20145904006NUCA



Vue générale vers le sud-ouest
Phot. Jean-Marc Ramette
IVR31_20145904001NUCA



Entrée nord
Phot. Jean-Marc Ramette
IVR31_20145904002NUCA



Elévation nord
Phot. Jean-Marc Ramette
IVR31_20145904007NUCA

Dossiers liés

Est partie constituante de : Ligne fortifiée dite Wotan Stellung (IA59005106) Nord-Pas-de-Calais, Nord, Santes

Dossiers de synthèse :

Les ouvrages fortifiés de la première guerre mondiale : le Champ de bataille des Weppes - dossier de présentation (IA59005044)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Jean-Marc Ramette

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général



Vue générale vers le nord-est

IVR31_20145904005NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue vers le nord

IVR31_20145904003NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Entrée sud

IVR31_20145904004NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Position de tir

IVR31_20145904006NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale vers le sud-ouest

IVR31_20145904001NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Entrée nord

IVR31_20145904002NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Elévation nord

IVR31_20145904007NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation